

sont encore conservées, où l'on inspire aux élèves le goût des anciens, où l'on suit la marche de l'esprit humain, & où les jeunes gens, au sortir des classes, sont en état de se former & de se distinguer ensuite dans les professions qu'ils embrassent. Cette lettre est divisée en trois parties. 1°. *Les réguliers sont-ils propres à l'éducation publique ?* L'auteur se décide pour l'affirmative. 2°. *Reconnoit-on le plan de l'université de Paris, dans celui que lui attribue Mr. d'Alembert ?* Cet écrivain s'est permis, contre ce corps, bien des imputations graves qu'on réfute ici victorieusement. On lui montre qu'il s'est trompé sur tous les points qu'il a voulu attaquer ; & la vivacité des réponses, jointe à la force des raisonnemens, soutient très-bien l'attention du lecteur. 3°. *Les exercices du collège de Sorèze peuvent-ils tourner au profit de la jeunesse qu'on y élève ?* Nous invitons spécialement les personnes chargées de l'instruction, dans ce collège, de lire, sans préjugé, cette partie, & nous osons croire qu'elles pourront en retirer quelque avantage, avoir des doutes sur leur méthode, & en suivre une meilleure, plus propre au moins à former des citoyens utiles à l'état. On trouve ensuite la réfutation du système de Mr. l'abbé de Condillac, qui est à peu-près le même que celui de Mr. d'Alembert, & celle de plusieurs autres, tous également défectueux. Cet ouvrage est non-seulement une espece d'apologie de l'université